



CONFÉRENCE DES PRÉFETS  
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

# ABITIBI- TÉMISCAMINGUE

L'IMPORTANCE D'AVOIR LES MOYENS  
DE NOS AMBITIONS POUR CONTRIBUER  
AU DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC

## MOT DU PRÉSIDENT

Forte d'une économie en pleine croissance et fière d'un immense territoire où les ressources abondent, l'Abitibi-Témiscamingue est une région qui mérite l'attention des décideurs à Québec afin que soit maintenue sa contribution substantielle à l'échelle de la province.

La pandémie de COVID-19 a mis une pression incroyable sur les économies partout sur la planète et l'Abitibi-Témiscamingue, où le taux de chômage à 3,5 % représente l'un des plus faibles au pays, fait partie des endroits où le secteur des ressources naturelles a permis de maintenir une conjoncture favorable pour l'ensemble de la population.

Le risque de ne pas intervenir rapidement sur des enjeux comme le logement, les places en garderie et la qualité de nos infrastructures, tout particulièrement les routes, est bien réel. L'inaction face à ces problématiques représente un défi constant pour les familles et entreprises ici et il est urgent d'intervenir rapidement pour permettre à l'Abitibi-Témiscamingue de profiter des vents favorables et de poursuivre sa progression.

Dans une perspective d'occupation dynamique du territoire et dans une vision de développement du Québec à long terme, il n'est plus possible de voir les régions dites « ressources » uniquement comme des endroits où l'on vient récolter la matière sans se soucier du développement social, environnemental et communautaire.

C'est pourquoi je suis très heureux de vous présenter la plateforme « Abitibi-Témiscamingue » de la Conférence des préfets qui permettra, à l'aube de cette campagne électorale provinciale 2022, de lancer la réflexion sur les enjeux qui devront être défendus et priorisés par le prochain gouvernement, de même que par les élu(e)s locaux qui siégeront à l'Assemblée nationale du Québec.

Cette plateforme est l'occasion d'explorer concrètement les priorités régionales qui affectent les cinq MRC – Abitibi, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda, Témiscamingue et La Vallée-de-l'Or – de la région et de donner le ton pour le prochain mandat de quatre ans. Il ne s'agit évidemment pas d'une liste exhaustive des enjeux régionaux, mais d'un portrait plutôt général des chantiers qui devront être abordés par les élu(e)s provinciaux.

Bonne lecture!

### SÉBASTIEN D'ASTOUS

Président de la  
Conférence des préfets de  
l'Abitibi-Témiscamingue

Préfet de la  
MRC d'Abitibi



# LA NÉCESSITÉ DE TRAVAILLER AVEC UN GOUVERNEMENT QUI FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS

Il y a de ces enjeux qui sont réitérés à maintes reprises par la plupart des partis politiques, mais dont la mise en œuvre des solutions s'estompe avec le temps et les changements de conjoncture. Des enjeux qui devront, dans le prochain mandat, transpirer dans chacune des décisions gouvernementales et qui devront représenter la pensée générale, la philosophie, la conception d'un gouvernement qui a à cœur le développement des régions.

## FIN DU « MUR-À-MUR »

La province du Québec est grande et il est faux de penser que les mesures et/ou programmes édictés à l'Assemblée nationale s'appliquent et/ou ont un impact identique aux quatre coins du territoire. Au cours des derniers mandats, plusieurs actions posées par les décideurs démontrent que la modulation des programmes et la prise en considération des spécificités régionales dans le cadre de gestion des programmes n'ont pas imprégné les méthodes de travail à Québec.

*Considérant qu'actuellement plusieurs indicateurs démontrent la nécessité de prendre en charge des besoins en urgence, la CPAT demande que le gouvernement reconnaisse un statut particulier à l'Abitibi-Témiscamingue visant à permettre aux instances publiques d'intervenir avec plus d'agilité sur le territoire. La CPAT estime également que le gouvernement du Québec devra développer un réflexe dans tous les dossiers pour anticiper et éviter les impacts réglementaires négatifs causés par une application « mur-à-mur » des mesures en région, notamment au niveau de l'embauche des fonctionnaires.*

En matière d'aménagement du territoire, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) propose de « reconnaître dans la Loi le rôle intégrateur du schéma d'aménagement et de développement par rapport aux autres planifications régionales, le décrire comme le carrefour entre les objectifs du gouvernement et la vision développée par les élus(e)s d'une MRC ». **La CPAT appuie cette demande.**

## DÉCENTRALISATION ET DÉCONCENTRATION DE LA FONCTION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE

À l'instar du « mur-à-mur », la décentralisation et la déconcentration de la fonction publique ne doivent pas seulement faire l'objet d'actions ponctuelles, mais doivent représenter la manière de penser au quotidien du gouvernement. Les décisions relatives à notre territoire doivent être prises par des gens qui habitent ce territoire, qui le vivent et qui sont imprégnés par sa culture.

*La CPAT propose donc de poursuivre les efforts de décentralisation entamés dans les dernières années voulant que 5 000 postes de fonctionnaires soient envoyés dans les régions tout en octroyant plus de pouvoirs décisionnels aux hauts fonctionnaires dans les régions, que ce soit par la nomination d'un(e) « sous-ministre » de la région ou encore en revoyant le rôle des directions régionales.*

## RECONNAISSANCE ET AUTONOMIE DES GOUVERNEMENTS DE PROXIMITÉ

Depuis 2015, il revient aux MRC, à travers les ententes institutionnelles propres à chaque région, d'assurer : dialogue, planification, concertation, leadership et mobilisation des acteurs sur des enjeux de développement économique et social qui transcendent les frontières des MRC. Les tables régionales de concertation d'élus et de MRC sont à présent devenues l'instance de développement intégrée liée aux réalités propres de chaque MRC, à la spécificité des enjeux territoriaux de niveau régional et agissent en faveur de la cohésion et cohérence à l'échelle régionale.

*La CPAT propose d'adopter une loi-cadre visant à reconnaître formellement, en respect des particularités régionales, la responsabilité des MRC et/ou des instances de concertation régionales en matière de développement local et régional et assurer la cohérence des interventions par les différents ministères lors de l'élaboration de politiques et de programmes.*

La FQM propose également d'introduire la notion de « territoire » dans le financement municipal. **La CPAT appuie cette demande estimant que le coût des obligations découlant de la gestion de vastes territoires doit être considéré.**

## SE DONNER LES OUTILS POUR VAINCRE LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Le constat est accablant! En 2022, plus de 4 000 postes sont vacants en Abitibi-Témiscamingue... soit deux fois plus qu'en 2017. L'indice de remplacement de la main-d'œuvre est de 70 contrairement à 83,7 à l'échelle provinciale faisant en sorte qu'on prévoit un retour à l'équilibre en 2032...

Parallèlement, on observe une vigueur et un potentiel économique remarquable. Des investissements majeurs sont réalisés sur le territoire qui accueille une part substantielle de l'industrie minière. Le secteur des ressources naturelles, qui sert si bien la région, crée également une distorsion au niveau du marché de l'emploi qui se retrouve sous une forte pression à bien des égards.

Des projets en développement au sein de plusieurs sociétés minières comme Partenariat Canadian Malartic, Ressources Falco et Sayona contribueront à la création de plusieurs centaines d'emplois qui ont tous une valeur ajoutée pour la région. Or, dans le contexte de pénurie, il devient urgent de compter sur un plus grand bassin de travailleurs et de travailleuses dans tous les secteurs afin de maintenir un schéma de développement cohérent et qui permet à la population de compter sur une gamme de services complète (santé, garderies, alimentation, logements, etc.).

*La CPAT demande donc au prochain gouvernement de déployer, à l'échelle régionale, dans la première année du mandat, un projet pilote de recrutement de la main-d'œuvre internationale.*

*Pour accompagner cette demande, la CPAT propose d'établir des cibles d'immigration de 400 nouveaux arrivants par année sur une période de 5 ans afin de doubler le nombre actuel de travailleurs étrangers qui s'établissent dans notre région.*

*Parmi les solutions qui devront être envisagées par le gouvernement, la CPAT pense que des politiques favorisant le retour à l'emploi des personnes retraitées, notamment au niveau des normes d'imposition provinciales, seront complémentaires à l'arrivée d'un plus grand nombre de familles sur le territoire.*

### 1.1 SE DONNER LES OUTILS POUR VAINCRE LA PÉNURIE DE LOGEMENTS

Probablement l'une des sources les plus significatives du « fly-in / fly-out », la pénurie de logements est un enjeu dont les effets néfastes sont multiples. Le fait que les gens ne puissent habiter un territoire prive les municipalités des retombés économiques et sociaux pour un emploi/salaire réalisé sur le territoire en question.

Dans le Nord-du-Québec, ce sont 100 M \$ pour la construction de 250 maisons unifamiliales et de 70 logements locatifs qui ont été annoncés par le gouvernement du Québec en 2021. Il est impératif que l'Abitibi-Témiscamingue bénéficie d'une aide similaire pour augmenter l'offre en habitation et ainsi diminuer la pression qui s'exerce actuellement sur le marché.

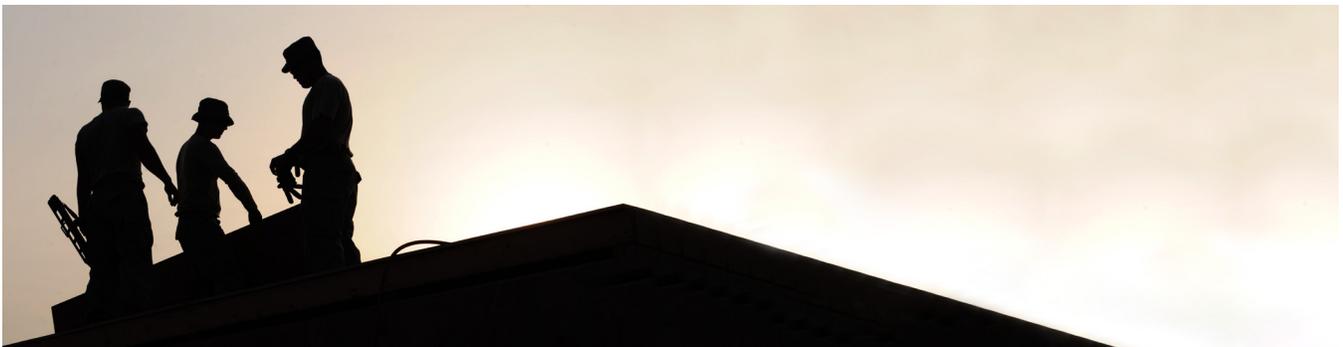
*La CPAT propose donc la mise en place d'un nouveau programme ou la bonification de programmes déjà existants permettant de financer :*

- *La construction de maisons unifamiliales revendues au prix coûtant;*
- *La construction de logements locatifs;*
- *La modernisation des parcs locatifs.*

*La CPAT demande également que le gouvernement du Québec reconnaisse que l'inflation qui affecte grandement les coûts des matériaux et les coûts de construction sont des éléments qui doivent être considérés dans les aides financières pour vaincre la crise du logement.*

### 1.2 DONNER DES OUTILS AUX FAMILLES

*La FQM propose d'établir les besoins en service de garde pour les communautés de chaque territoire de MRC et définir un plan de mise en œuvre de l'offre en services de garde dans la première année du mandat. La CPAT appuie cette demande et souhaite qu'il y ait plus d'agilité lorsque vient le temps d'attribuer les places en garderie dans les MRC.*



## 2 LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE : PROCÉDER PENDANT QUE LA CONJONCTURE EST FAVORABLE

En Abitibi-Témiscamingue, le potentiel minier, forestier et hydrique est énorme en considérant notamment les filières lithium et autres métaux stratégiques que souhaite développer le gouvernement du Québec dans les prochaines années.

La contrepartie d'un tel développement est l'absence de diversification de l'économie qui rend la région fragile à moyen-long terme par rapport aux divers chocs économiques. La conjoncture est favorable, à l'heure actuelle, pour le développement économique des régions et il est primordial que le gouvernement du Québec élabore une stratégie concrète qui permettrait à l'Abitibi-Témiscamingue de ne pas seulement représenter un territoire où l'on peut extirper des ressources, mais où l'on peut également les transformer.

*La CPAT propose, dans un premier temps, le rétablissement d'un ministère et/ou d'un portefeuille dédié au développement économique régional.*

*Dans la même veine, la CPAT souhaite ardemment que soit incluse la région dans les phases de transformation et de production des filières économiques liées aux métaux stratégiques. En plus de réduire les nombreux déplacements par les voies routières, une telle orientation permettrait d'exploiter l'expertise développée ici.*

*Aussi, la CPAT estime que la structure économique régionale justifierait des aides gouvernementales pour accompagner les entreprises et leur donner des outils concrets pour faire face à la réalité unique du marché de l'emploi (salaires, offre, etc.) explicable par une conjoncture favorable aux ressources naturelles.*

## 3 LES REDEVANCES SUR LES RESSOURCES NATURELLES COMME OUTIL DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

D'un point de vue général, il apparaît logique que les territoires impactés par l'exploitation des ressources naturelles bénéficient d'un retour concret dans une perspective de développement durable. Or, pour le moment, une ville comme Malartic qui accueille en son sein des projets miniers majeurs qui génèrent des centaines de millions de dollars en transfert via le régime des redevances ne reçoit pratiquement rien en retour pour les droits miniers.

Le gouvernement du Québec doit permettre aux régions de faire face, dès aujourd'hui, à « l'après » exploitation et les redevances perçues annuellement représentent une solution équitable qui continue de profiter à l'ensemble du Québec, tout en favorisant le développement régional.

*La CPAT propose ainsi un accroissement substantiel de l'équité sur le retour des redevances minières et forestières à la faveur des régions d'où sont extraites les ressources et que la formule retenue soit élaborée en partenariat avec les gouvernements de proximité directement concernés.*

Dans le cas de la ressource hydrique, les données relatives à la quantité de ressource exploitée ne sont pas disponibles. Malgré tout, un régime des redevances sur l'eau est en place et des compensations sont remboursées afin d'améliorer la gouvernance et la gestion durable de la ressource.

L'Abitibi-Témiscamingue, territoire riche en eau avec ses 22 000 lacs et rivières, mise sur une expertise unique, tout particulièrement en ce qui concerne les eaux souterraines. Les travaux des organismes comme la Société des eaux souterraines de l'Abitibi-Témiscamingue (SESAT), le Groupe de recherche sur l'eau souterraine (GRES) et le Groupe de recherche en écologie de la MRC d'Abitibi (GREMA), tous les deux chapeautés par l'UQAT, bénéficient à l'ensemble de la province et il est important que le gouvernement reconnaisse cette expertise. L'eau est une ressource stratégique pour la région et des actions concrètes doivent permettre de poursuivre le travail entamé au niveau de la recherche et de l'éducation.

*La CPAT propose donc d'utiliser les redevances perçues sur l'eau et de mettre en place un fonds régional autonome qui permettrait d'assurer la pérennité des travaux et de l'expertise au niveau des eaux de surface et souterraines.*

## 4 POUR UN SYSTÈME DE SANTÉ... EN SANTÉ!

L'immensité du territoire et le développement urbain dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue impliquent, en matière de santé, une gestion et une compréhension des dynamiques qui lui sont propres. Les politiques publiques en santé doivent incarner cette réalité, mais également s'y adapter afin d'offrir un système de santé performant à l'ensemble des citoyennes et citoyens de la région. La présence en milieu rural de CLSC et des services de qualité accessible sur tout le territoire sont essentiels à la qualité de vie et à l'occupation du territoire.

*Pour la CPAT, il apparaît nécessaire de permettre une plus grande flexibilité et de favoriser l'intendance de proximité dans les établissements hospitaliers de la région.*

*Dans le même sens, le fait d'accroître l'autonomie décisionnelle du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue pourrait permettre de répondre plus aisément aux spécificités régionales.*

Le prochain mandat sera crucial sur le plan de la santé et des mesures importantes seront assurément mises de l'avant.

**Pour la CPAT, il est criant de maintenir et/ou de ramener l'ensemble des spécialités et des services existants dans la région, incluant les services de proximité, de manière à garder vivant un système de santé déployé efficacement dans les cinq territoires de MRC.**

## 5 TRANSPORTS : DES ENJEUX RÉCURRENTS QUI SONT TOUJOURS BIEN RÉELS

L'Abitibi-Témiscamingue compte sur un imposant réseau routier dont 1 925 kilomètres de routes pavées sont gérés par le MTQ. La région représente, par les voies routières, un important point d'entrée vers l'Ontario et le Nord-du-Québec. La route transcanadienne 117 traverse le territoire et est une artère cruciale pour l'ensemble de la population en région.

En plus des routes pavées, le MTQ gère, en 2019, 438 structures (ponts, ponceaux, murs de soutènement de talus).

Au cours des 20 dernières années, l'Abitibi-Témiscamingue a été grandement négligé sur le plan des investissements sur son réseau routier. Certaines routes ne sont pas en bon état, d'autres sont surchargées et certaines structures sont carrément trop dangereuses pour être ouvertes à la circulation.

*Dans ce contexte, la CPAT estime que le prochain gouvernement devra agir en urgence pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan détaillé et public pour un rattrapage de la moyenne québécoise d'ici 2027 (5 ans) en ce qui concerne le déficit criant au niveau des infrastructures routières en région.*

*Considérant les nombreux détours via les réseaux routiers municipaux engendrés par la vétusté des infrastructures gérées par le MTQ, la CPAT propose la création d'un programme d'urgence aux municipalités pour l'entretien de leurs routes abîmées prématurément en raison des détours ET/OU de procéder à un ajustement du PAVL à la faveur des municipalités qui voient leurs routes et infrastructures se dégrader rapidement en raison des détours causés par la désuétude du réseau provincial;*

Un projet de société avait été promis par le ministre régional en début de mandat, un bureau de projet pour la Route 117 a été annoncé en avril 2021 et rien de concret n'a toujours été proposé par rapport à cette route stratégique utilisée régulièrement par la population des cinq MRC de la région. Parallèlement à l'annonce du bureau de projet, M. Bonnardel avait promis une « stratégie d'attraction » pour que le bureau puisse compter sur des équipes complètes et dynamiques. Or, le bureau n'est toujours pas en action faute d'avoir trouvé une ressource.

*La CPAT demande de mettre en action rapidement [dans les six mois suivants l'élection] le bureau de projet régional annoncé en avril 2021 visant à élaborer un projet de société pour la Route transcanadienne 117.*

*Dans le même sens, la CPAT souhaite que le gouvernement assure, au cours des quatre années du mandat, la capacité financière des projets qui émaneront du bureau de projets via le plan pour les investissements routiers et aéroportuaires.*



## 6 POUR UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, UN VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT ESSENTIEL POUR LES RÉGIONS

L'ensemble des Centres de services scolaires et des Centres de formation professionnelle, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) représentent des moteurs de développement inestimables pour la région. Dans une perspective d'occupation du territoire, le financement et les opportunités de formations devraient être au cœur des préoccupations du gouvernement. Ce levier régional indispensable permet le rayonnement de la région à l'extérieur de ses frontières et le développement d'une culture du savoir qui bénéficient à toute la population. Il s'agit également d'un vecteur important sur le plan de l'attractivité.

*La CPAT estime qu'il serait primordial de garantir des infrastructures permettant la pratique des sports (gymnase, vestiaires, etc.) et le déploiement du programme de maternelle 4 ans dans les écoles primaires et secondaires de la région.*

*Dans l'optique de contrer les effets de la pénurie de main-d'œuvre, la CPAT propose également d'accentuer et/ou de consolider la mise en place d'une offre de formations [tout particulièrement dans les secteurs affectés par la pénurie de main-d'œuvre] dans les institutions d'enseignement de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de régionalisation de la clientèle étudiante.*

Dans la même veine, l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, chapeauté par l'UQAT est un modèle de démocratisation du savoir absolument exceptionnel pour la région. Cette organisation permet, depuis 2000, de répondre aux besoins d'information des décideurs, des organismes du milieu, des intervenants, des entrepreneurs et des citoyens.

*La CPAT demande donc la mise sur pied d'un programme visant le déploiement, le développement et le financement des Observatoires dans les régions du Québec.*

## 7 L'ENVIRONNEMENT ET LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : COLLABORER ET INNOVER POUR LE MIEUX-ÊTRE DE LA POPULATION

Les éléments qui composent ce document illustrent bien les nombreux défis auxquels aura à faire face l'Abitibi-Témiscamingue sur le plan environnemental. La notion d'environnement est implicite dans la plupart des enjeux au niveau du gouvernement provincial et un changement de paradigme doit s'opérer en collaboration avec les municipalités pour que l'ensemble des acteurs soit partie prenante d'une stratégie environnementale cohérente.

*La FQM propose d'ailleurs de soutenir financièrement les MRC pour analyser les effets des changements climatiques sur leur territoire et pour la conception de plans de lutte et d'adaptation des communautés aux changements climatiques, et ce, en lien avec leurs responsabilités en aménagement du territoire. La CPAT appuie cette demande.*

Le transport collectif est un bel exemple de dossier qui touche directement l'environnement et qui mérite un décloisonnement de la stratégie gouvernementale. Si, jusqu'ici, le ministère des Transports a géré le transport collectif via ses programmes en favorisant largement les grands centres urbains, il apparaît aujourd'hui naturel de se demander comment les ministères des Transports et de l'Environnement, qui ont tous les deux l'intérêt de diminuer la quantité de véhicules sur les routes, ne pourraient pas élaborer une stratégie commune à la faveur aussi des régions les plus éloignées.

Considérant les dégâts sur la santé que peuvent causer l'isolement et l'enclavement des personnes qui n'ont accès à aucun moyen de transport, le ministère traitant de la solidarité sociale devrait aussi être interpellé par l'enjeu.

*La FQM propose d'assurer un financement du transport collectif et adapté basé sur l'achalandage d'avant pandémie et sur des montants de références indexés. La CPAT appuie cette demande et souhaite aussi que le gouvernement assure financièrement, à court terme, le maintien des lignes principales et secondaires en Abitibi-Témiscamingue.*

*La CPAT réitère également une demande effectuée dès 2018 concernant l'organisation d'un sommet national sur le transport collectif interurbain par autocar permettant d'aborder les enjeux d'isolement et de mobilité dans les secteurs régionaux/ruraux et de mettre en place un plan d'action à moyen-long terme visant à solutionner la problématique (par exemple : réduction des tarifs, flexibilité dans la réglementation, tarif de location de gare, etc.).*

**LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

cp-at.ca • 819 710-2728 • infopat@cp-at.ca